

ABONNEMENT.

Saumur, 30 fr.
Poste: 35 fr.

On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 5 SEPTEMBRE

Ne parlez pas de Courbet !!!

Les cendres de Courbet sont sur la terre française. Pour la dernière fois, ceux qu'il avait associés à sa gloire ont défilé devant le lourd cercueil.

C'est que Courbet leur avait rendu l'habitude de la victoire; c'est qu'il a, le premier, relevé l'honneur de leur pavillon; et certes, c'étaient des larmes bien françaises que celles qui coulaient des yeux de ces humbles compagnons d'un héros.

Les jours et les mois ont passé depuis leur départ de la Patrie; des mois longs comme des années, des jours dont beaucoup n'ont pas vu la fin, ensevelis dans la mort profonde avant l'heure du crépuscule. Dans l'atmosphère de dangers qu'ils ont si longtemps respirée, dans la veille de la nuit, dans le silence des quarts de nuit, dans le souvenir des hauts faits accomplis, dans l'attente des exploits du lendemain, ils ont vécu comme au sein d'une légende antique.

Pauvres gens! et quelle déception! — Courbet? va-t-on leur dire, qu'est-ce que c'est que ça? Courbet, qui a écrit la vérité

sur les opportunistes? Courbet, qui a traité les gouvernants de misérables, et les républicains de polichinelles? Courbet, qui a osé prendre la défense de la France et la vôtre, en offrant de terminer en quinze jours la guerre du Tonkin? Courbet, qui a fait du patriotisme, alors qu'il ne s'agissait que de cuisine électorale? Courbet, un héros? — Allons donc, vous voulez rire, braves gens; c'était « un caractère sans grandeur! » Allez! allez voter pour les opportunistes, et ne vous vantez pas d'avoir servi sous les ordres de cet homme: ce n'est pas une recommandation.

Voilà ce que vont entendre les marins du Bayard; et s'ils étaient tentés de douter que ces paroles fussent sérieuses, les précautions prises pour éloigner la foule du cercueil de leur amiral, son débarquement dans une île déserte, la cérémonie toute militaire qu'on lui a accordée à contre-cœur, auraient bientôt dissipé leurs dernières illusions.

Assurément, leur surprise sera grande. Mais deux mots leur auront promptement expliqué le mystère; les républicains disent: « Périsse la France plutôt que la République! » Les républicains qui, en 1877, faisaient appel à la Prusse pour obtenir leur réélection, se soucient peu de patriotisme.

Entre ces deux propositions: ou la République avec la protection de Bismark, ou la France glorieuse avec des hommes comme Courbet, — ils n'hésiteront jamais à choisir la première... C'est d'eux que la Gazette de Berlin pouvait dire il y a huit ans:

« Par un manque de patriotisme inouï, ils appellent l'étranger à leur secours. »

Est-il donc surprenant que ceux qui attendent tout de cet étranger maudit, que ceux qui insinuaient récemment encore que, seul, un cabinet Ferry serait susceptible d'obtenir toutes les bonnes grâces de M. de Bismark, que ceux dont un journal, le Temps, nous fait insulter par l'Allemagne, ont montré si peu d'empressement à rendre hommage à Courbet qui n'aimait pas Bismark.

Matelots du Bayard, ne parlez pas de votre

légende aux républicains. Votre avancement pourrait en souffrir.

Chronique générale.

Le Français dit avec raison:

« On ne parle plus guère du Tonkin dans les feuilles républicaines. On dirait vraiment que ce pays n'existe plus et que nous avons cessé d'y entretenir quelque trente ou trente-cinq mille hommes de troupes. Nous approchons cependant de la saison où les opérations militaires devront être reprises. Il paraît avéré, cependant, que le général de Courcy demande avec instance des renforts, douze ou quinze mille hommes, pour reprendre Lang-Son, étendre notre domination jusqu'aux frontières qui nous ont été concédées par le traité de Tien-Tsin. Le gouvernement fait la sourde oreille; quoi qu'il advienne, les renforts ne seront pas envoyés avant la fin du mois d'octobre, lorsque les élections seront faites. Ils arriveront à destination deux mois trop tard. Aujourd'hui encore, sous le règne de M. Brisson, comme au temps de M. Jules Ferry, l'intérêt électoral prime tous les autres. »

CE QUE COUTE LE TONKIN

Le gouvernement a avoué aux Chambres que l'entreprise du Tonkin avait déjà coûté QUATRE CENT SOIXANTE-DIX MILLIONS.

Nous disons « avoué », ce qui ne veut pas dire que ce soit tout.

Or, combien le Parlement a-t-il voté? Deux cent soixante-six millions deux cent quatre-vingt-dix mille sept cent quarante-deux francs!

C'est donc deux cent trois millions sept cent un mille deux cent cinquante-huit francs qui ont été dépensés sans l'autorisation du Parlement.

Que sera-ce l'année prochaine? On estime qu'il y aura un total de SEPT CENT MILLIONS au bas mot.

LA PROTECTION GOUVERNEMENTALE

Une note de l'agence Havas a fait remarquer, au sujet de l'achat de 4,500 quintaux de blé d'Amérique, effectués à Cherbourg, le 20 août, pour le ministre de la marine, qu'il ne s'agissait pas de fournitures normales, mais que cet achat était destiné à des expériences comparatives sur le rendement des blés étrangers.

Le gouvernement est loin de vouloir écarter les producteurs indigènes des fournitures de la marine, il cherche à créer des types pour éclairer les cultivateurs et leur permettre de répondre à tous les besoins de l'armée et de la flotte.

Malgré cette note, nous trouvons l'annonce suivante dans l'Union Républicaine du Finistère:

« Le public est prévenu que le jeudi 10 septembre 1885, à trois heures, il sera procédé à l'adjudication de la fourniture indiquée ci-après: « 100,000 kilogrammes » de blé froment dur, indigène OU EXOTIQUE, en deux lots. »

Nous lisons encore dans l'Océan:

« Le public est prévenu que le jeudi 17 septembre 1885, à trois heures de l'après-midi, il sera procédé, au port de Brest, dans la salle des adjudications, sur papier timbré, à l'adjudication de la fourniture indiquée ci-après: « 200,000 kilogrammes de » blé froment tendre blanc, indigène OU EXOTIQUE, en deux lots. »

Est-ce toujours pour faire des expériences, bien peu déterminées, puisque l'administration reste indifférente entre « l'indigène » et « l'exotique »?

Marseille, 4 septembre. — M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, est arrivé ce matin à 40 heures 40 à Marseille avec M. Bihour, directeur du cabinet.

Ils ont été reçus sur le quai par M. Cazelles, préfet des Bouches-du-Rhône, et M. Velten, sénateur.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

Par M. GASTON DE CINTRÉ

IV

L'AMOUR AU COUVENT

(Suite)

Un heureux hasard m'a fait retrouver dans une liasse de papiers de famille l'original d'une lettre que M<sup>lle</sup> de Fergenne écrivait à une de ses amies peu de temps après son mariage, et dans laquelle elle donne sur l'épisode qui décide de sa vie des détails autrement intéressants que tout ce que je pourrais dire à ce sujet:

« Un jour, profitant d'une de ces belles journées d'avril où la nature entière semble se réveiller pour chanter les louanges du Créateur, nous étions allées nous promener dans la campagne, et nous avions si bien perdu la route connue, que nos conductrices, désolées, cherchaient vainement à regagner le chemin de B... Cependant, le soir arrivait, et la fatigue nous gagnait peu à peu. Espiègles et insoucieuses comme toutes les pensionnaires, mes compagnes s'amusaient de l'embarras des religieuses et caressaient déjà l'espoir de dormir dans une ferme ou dans un endroit

quelconque, au lieu de l'insipide dortoir du couvent. Pour moi, qui subissais l'empire d'une mélancolie habituelle, suite de la position douteuse dans laquelle je me trouvais, j'étais moins disposée à me divertir; et comme je préférerais, d'ailleurs, un asile assuré à un gîte incertain, je partageais toutes les perplexités de mes bienfaitrices.

De guerre lasse, nous allions frapper à la porte d'une chaumière pour tâcher de trouver un guide qui voudrait nous reconduire chez nous, lorsque nous entendîmes résonner soudain sur la pavé de la route le galop de plusieurs chevaux.

Notre curiosité fut aussitôt éveillée, et nous avions à peine tourné la tête dans la direction de cette cavalcade, qu'un cavalier en costume de chasse, monté sur un andalou magnifique et suivi de plusieurs piqueurs, s'offrit à nos regards surpris.

A sa vue, la mère Gabrielle — c'était notre supérieure — poussa un soupir de soulagement, et, marchant vers ce gentilhomme qui s'était arrêté tout court devant nous, nous saluant d'un air de dignité respectueuse et bienveillante, elle lui dit:

« Ah! monsieur le comte, c'est le ciel qui vous envoie à notre secours.

« En quoi puis-je vous être utile, bonne mère? demanda l'interpellé; parlez.

« — Je me suis égarée avec mes élèves, et il m'est impossible de rencontrer quelqu'un pour nous remettre dans la ligne droite.

« — Vous voulez retourner maintenant à B...! Vous n'y songez pas! vous êtes à plus de deux lieues de votre résidence et il est déjà fort tard.

« — Mon Dieu, que faire?

« — Je vous offre l'hospitalité dans mon château de M... à toutes, proposa l'inconnu en nous passant pour ainsi dire en revue du regard, tandis que nous baissions les yeux, lassées de le contempler immobiles et silencieuses.

« — Oh! c'est trop de bonté, monsieur le comte, reprit la mère Gabrielle, mais on nous attend au couvent, et nous ne pouvons, sans de graves motifs, passer la nuit dehors.

« Après quelques mots échangés encore de part et d'autre, le comte donna l'ordre à l'un de ses gardes de nous mener par des chemins de traverse jusqu'à notre petite ville; puis il descendit lui-même de cheval et nous accompagna l'espace d'une demi-lieue.

« Je ne dois point vous faire le portrait de M. de Fergenne, que je voyais pour la première fois. Comme moi, vous avez subi le charme de cette noble et belle figure, jeune encore malgré ses quarante-cinq ans, de ces traits imposants où la bonté se reflète tout entière, de ce regard doux et vif en même temps qui fait naître la sympathie, de

cette parole enfin, flexible et vibrante, qui vous captive et vous émeut. Tel il est aujourd'hui, tel il était à ce moment. On se sentait porté vers lui par je ne sais quel irrésistible attrait; et jamais, que je sache, personne ne l'a connu sans l'aimer.

« Le comte ne voulut pas nous quitter que notre supérieure ne lui eût promis d'aller faire avec nous une excursion sur ses domaines, au premier congé qui se présenterait, et d'y établir pour un jour l'ordre et la règle du couvent. Nous attendîmes la Fête-Dieu — c'était le jour fixé — avec une impatience assez excusable pour des jeunes filles enfermées toute une année, et plus encore chez des orphelines qui avaient rarement l'occasion de quitter les quatre murs de la cour de leur récréation.

« Laissez-moi donc, chère amie, m'arrêter un instant à ces doux souvenirs: il y a un nouveau bonheur à se rappeler les heureux moments de sa vie.

« Le comte de Fergenne, qui était un des bienfaiteurs de notre maison de refuge, avait, comme par enchantement, transformé son manoir féodal en une succursale de notre couvent, pour nous recevoir.

« Nous entendîmes d'abord la messe, chantée par le chapelain du château, et nous assistâmes au salut, auquel officiait un cardinal-légal, parent de M. de Fergenne, dans une chapelle au moins deux

Le ministre s'est seulement arrêté ici pour déjeuner. Il est immédiatement reparti pour Toulon.

\*\*

M. Goblet, ministre de l'instruction publique et des cultes, a adressé aux évêques la circulaire suivante :

« Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1885.

» Monsieur l'évêque,

» Au moment où va s'ouvrir la période électorale, je crois devoir appeler votre attention sur l'attitude qu'il convient, aujourd'hui plus que jamais, de recommander aux membres de votre clergé.

» Citoyens et contribuables, les ministres du culte ont assurément, comme tous les électeurs, la liberté de leurs opinions et de leur vote. Mais l'influence même que leurs fonctions leur donnent sur les populations, la nature particulière de l'autorité qu'ils exercent sur les consciences, leur commandent, dans l'exercice de leurs droits civiques, une réserve qu'ils ne sauraient oublier qu'au détriment de la paix publique.

» Ils ne pourraient, dans les actes de leur ministère, sortir de la neutralité pour intervenir dans les luttes électorales, sans manquer à leurs devoirs envers l'Etat et sans compromettre leur caractère et les intérêts religieux dont ils ont la garde.

» Je n'hésite pas à penser, monsieur l'évêque, que le gouvernement peut compter sur votre sagesse et sur votre dévouement au bien public, pour rappeler en cette circonstance aux membres de votre clergé, avec l'autorité qui vous appartient, les règles de conduite dont vous devez souhaiter comme moi de ne pas les voir s'écarter.

» Je vous serai reconnaissant de vouloir bien m'accuser réception de la présente communication.

» Agréer, monsieur l'évêque, l'assurance de ma haute considération,

« Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

» RENE GOBLET. »

C'est rédigé, comme on le voit, dit le *Gaulois*, à peu près sur le ton des circulaires que les directeurs de nos grandes compagnies de chemins de fer font passer sous les yeux de leurs employés à la même occasion.

\*\*

#### FLUX ET REFLUX.

On vient de découvrir qu'avant d'être républicain un des chefs de l'ancienne majorité ferryste, M. Lelièvre, avait été bonapartiste. On découvrirait assez souvent, il y a quelques années, que de fougueux républicains avaient été royalistes ; on en découvre un peu moins aujourd'hui, l'ère des défections au profit de la République est close.

Il est beaucoup plus commun maintenant d'apprendre des défections dans le sens opposé et chaque jour on peut apprendre que tel et tel personnage fort dévoué à la République tant qu'elle peut avoir des chances de durée a déserté.

Les quelques malheureux qui par un reste d'habitude continuent à parcourir les

lourdes colonnes de la *République française* peuvent y trouver toutes les preuves de cet abandon.

C'était, il y a quelques jours encore, MM. Léon Say et Lebaudy qualifiés de traîtres et qu'on envoyait rejoindre les Jules Simon, les Vacherot et autres déserteurs. Ce n'est qu'un commencement, et quand, grâce aux opportunistes, le mouvement de dégoût pour la République s'accroîtra, les défectionnaires s'appelleront Légion.

Mais pourquoi songe-t-on aujourd'hui à reprocher à M. Lelièvre d'avoir été bonapartiste ? Est-il donc le seul ?

Est-ce que M. de Freycinet n'a pas été candidat officiel sous l'Empire ?

Est-ce que M. Allain-Targé n'a pas été substitué sous l'Empire ?

Est-ce que M. Arthur Picard n'a pas été sous-préfet sous l'Empire ?

Est-ce que les anciens membres des comités plébiscitaires ne composent pas dans beaucoup de départements la plupart des comités républicains ?

Ils étaient là ! Ils sont ici ! Ils sont venus où était l'intérêt. Ils s'en vont quand le bénéfice est moindre.

C'était le flux, c'est le reflux !

\*\*

#### UNE GRAVE NOUVELLE.

On lit dans le *Soleil* :

« Nous recevons de Saïgon, par le télégraphe, une nouvelle des plus graves et que le ministère, avisé, s'est empressé de mettre sous le boisseau comme tant d'autres.

» M. le général Bégin, qui remplace momentanément M. Thomson, gouverneur de la Cochinchine, actuellement à Paris, vient de prendre une mesure grosse d'imprévu, qui va jeter une perturbation très-grande dans les affaires de notre colonie de Cochinchine et, qui plus est, peut nous attirer des complications diplomatiques avec le royaume de Siam.

» L'exportation des riz du Cambodge vient d'être prohibée.

» Comment peut-on logiquement expliquer cette mesure ? Nous avons consulté différentes personnes ayant habité le pays et connaissant admirablement son commerce et sa production ; elles n'ont su que nous répondre.

» Il est évident, d'après nous, que le gouverneur de Cochinchine, en présence des troubles continuels du Cambodge, a craint la famine, et qu'il a pris les mesures nécessaires pour y parer. Si tel a été son but, il a fait tout ce qu'il fallait pour amener la famine au Cambodge.

» A cette époque de l'année, en effet, les seuls riz qui se trouvent dans le Cambodge sont des riz siamois qui le traversent pour s'exporter par la Cochinchine.

» Prohiber l'exportation des riz du Cambodge, c'est donc forcer les provinces du sud-est du royaume de Siam à choisir d'autres voies pour exporter les leurs.

» C'est nuire, par contre-coup, au commerce de la Cochinchine, dont l'exportation des riz de Siam est l'une des grandes ressources.

» La mesure qui vient d'être adoptée serait-elle une manœuvre contre le gouvernement de Siam, comme on pourrait le croire ? Après l'expédition tonkinoise, après le soulèvement cambodgien, le ministère réverrait-il quelque affaire au pays de Siam ? »

\*\*

#### UN ANNIVERSAIRE.

Un service religieux a été célébré mercredi matin, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Thiers, à la chapelle du Père-Lachaise.

En prévision d'une manifestation de la part des anarchistes, un service d'ordre avait été organisé aux abords de la chapelle et du monument renfermant la dépouille de l'ancien président de la République.

La messe a été dite par M. l'abbé Deminski, aumônier du Père-Lachaise.

\*\*

#### VICTOR HUGO ET LES PAUVRES.

La succession liquidée de Victor Hugo s'élève approximativement à la somme de cinq millions de francs. On pourra se faire une idée de la rapidité avec laquelle s'accroît sa fortune quand on saura qu'il réalisa, en 1884, onze cent mille francs de droits d'auteur.

Ajoutons que celui des testaments de Victor Hugo qui contient la clause d'un don de cinquante mille francs aux pauvres de Paris est tout entier écrit de sa main, qu'il est terminé et daté, MAIS NON SIGNÉ.

L'exécution de cette clause ne pourrait donc recevoir aucune sanction légale.

\*\*

M. le ministre de la guerre a prescrit une enquête au sujet d'un soldat revenant amputé du Tonkin, et qui a été envoyé de Marseille à Oran pour chercher son ordre de congé.

#### LE CONFLIT HISPANO-ALLEMAND

La *Gazette de Cologne* publie cette note comminatoire :

« Jusqu'à présent le gouvernement allemand a conservé une attitude tout à fait calme en présence des manifestations insensées des Espagnols ; mais il est permis de douter qu'il continue de suivre cette conduite.

» D'autre part, la *Gazette de Vion* dit que le différend concernant les Carolines n'est une question nationale que pour un petit nombre d'Espagnols. Pour la plupart des Espagnols, ajoute le journal allemand, ce conflit n'est qu'une question de parti, ou du moins une question attisée et grossie par l'esprit de parti. Ce n'est qu'en se plaçant à ce point de vue qu'on peut envisager les faits sous leur véritable jour.

» Grâce à la modération et aux tendances pacifiques de l'Allemagne, cet Etat s'efforcera volontiers de protéger, autant que cela dépend de lui, la dynastie et le gouvernement espagnols contre tout danger ; mais, d'un autre côté, le gouvernement allemand est

fois grande comme notre oratoire de B... La procession, à laquelle se mêlèrent les pieux gens du pays, contourna avec des chatoiements pleins de grâces les méandres infinis du superbe parc que vous connaissez. Mais je ne vous décrirai pas en détail cette journée, qui fut pour nous une surprise continuelle ; je ne vous parlerai pas davantage des plaisirs multiples que la munificence de notre hôte nous ménagea avec une profusion et une variété vraiment orientales. Hélas ! les meilleures choses ont une fin ; ce beau jeudi avait passé comme un rêve, et ce fut avec un véritable sentiment de chagrin que nous entendîmes sonner l'instant du départ. Mais alors il prit fantaisie au comte d'entendre une dernière fois un cantique à la sainte Vierge, que nous avions chanté au salut, et les religieuses n'auraient eu garde d'opposer un refus à une telle demande. Dès les premières mesures, — mon Dieu ! à ce souvenir, je me sens encore toute troublée !... — Mère Gabrielle vint me prendre, du fond du groupe des pensionnaires où je m'étais blottie, et me mena devant M. de Fergenne et le légat. C'était moi qui étais chargée du solo !... Malgré l'émotion compréhensible qu'il me saisit et qui se refléta dans mon chant, le comte eut la complaisance de trouver ma voix charmante, en vanta l'ampleur et la sonorité, et le cardinal voulut bien joindre ses éloges au sien et louer la manière remplie d'onction avec laquelle

prétendait-il, j'avais rendu les paroles sacrées.

» Peu habituée aux compliments, je ne sus que répondre ; mais le lendemain quelques-unes de mes compagnes, jalouses peut-être de la distinction dont j'avais été l'objet la veille, eurent soin de m'apprendre que je m'étais montrée d'une gaucherie incroyable. Quoi qu'il en soit, l'excellent comte de Fergenne eut l'indulgence de ne pas s'en apercevoir, car plus on est grand soi-même, et plus on est généreux pour ceux qui ne le sont point. Après avoir encouragé ce qu'il daignait appeler mon talent, il m'avait demandé mon nom.

» — Suzanne de Thival, lui répondis-je timidement.

» — Vous êtes mademoiselle de Thival ? s'écria-t-il avec étonnement.

» Puis, s'étant recueilli une seconde :

» — Votre père, ajouta-t-il avec un intérêt visible, n'était-il pas officier ?... capitaine aux chevaux-légers ?... chevalier de Saint-Louis ?...

» Je répondis affirmativement.

» M. de Fergenne poursuivit :

» — J'ai eu l'honneur, mon enfant, de compter le capitaine de Thival au nombre de mes meilleurs amis. Nous avons fait plusieurs campagnes côte à côte. Jamais plus noble cœur n'a battu sous une cuirasse : c'était le type du soldat honnête homme. La mort l'a frappé au milieu de sa belle carrière ; mais son souvenir est resté vivant parmi tous

ses anciens frères d'armes. Pour moi, mademoiselle, je sollicite la permission de reporter sur vous l'estime et l'affection que j'avais vouées à votre brave père, et dans quelle circonstance que ce soit, vous ne vous adresserez jamais en vain au comte Joseph de Fergenne.

» Ces quelques paroles, prononcées d'un ton simple et ému qui allait droit à l'âme, me touchèrent vivement. Il eut été difficile de faire un plus bel éloge du défunt ; mais sorti de la bouche d'un de ses camarades, cet éloge avait à mes yeux une valeur inestimable, d'autant plus qu'il pouvait en tout point, cela se voyait, s'appliquer à M. de Fergenne lui-même.

» Fière d'une louange qui rejaillissait sur moi, mais émue au souvenir douloureux qui rouvrait une des plaies de mon cœur, je balbutiai quelques mots sans suite qui signifiaient cependant le témoignage de ma reconnaissance, et regardai mon interlocuteur avec une expression de respect et de tendresse dont je ne me rendais pas compte sur le moment, mais qui avait sans doute plus de sens pour lui qu'un long et vain discours. En même temps, le comte me donna la main, ce qui acheva de me déconcerter ; je ne pus que me réfugier au milieu de mes compagnes, et nous partîmes enfin. A dater de ce jour, il me sembla que je n'étais plus seule sur la terre. Un ancien compagnon du vaillant capitaine de Thival, un homme

résolu à ne pas permettre que le commerce de l'Allemagne dans les pays d'outre-mer soit privé, entièrement ou en partie, de sa liberté d'action et des moyens propres à sauvegarder ses intérêts à cause des luttes que les partis soutiennent les uns contre les autres dans un pays étranger et par suite de la revendication de droits surannés. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 septembre.

La Bourse d'aujourd'hui est à peu de chose près la répétition de celle d'hier : on cote le 3 0/0 à 81.55, l'amortissable à 83.10, le 4 1/2 0/0 à 109.35.

Le Crédit Foncier de France se tient à 4.325 et à ce prix il est plus facile de vendre qu'acheter. Il faut bien comprendre que l'action du Crédit Foncier est un titre de placement admirablement classé, qui vient rarement sur le marché.

Les obligations du Crédit Foncier de France ont peu de variations. On les garde en portefeuille pour bénéficier des chances de tirage.

La Société Générale est toujours demandée à 455.

En obligations, c'est l'Ouest-Algérien qui a les demandes les plus suivies.

L'obligation des Chemins Portugais est aussi très-demandée : il y a plus de 20 fr. par titre à gagner en peu de temps.

Les cours du Crédit Lyonnais sont très-béatants. L'action de la Foncière Lyonnaise est un lourd boulet pour cet établissement. Il y a la plus de 18 millions à peu près perdus.

L'action du Canal de Panama faiblit encore à 421.25 et les obligations baissent en proportion. Les journaux de la Compagnie prétendent que la baisse est l'œuvre de la spéculation qui vend « à découvert ». On peut vendre à découvert des actions sur le marché du terme ; mais les obligations ne sont cotées qu'au comptant et là il ne peut y avoir de découvert. Si le titre baisse c'est parce que l'obligataire vend, et il a raison.

Grand calme pour les valeurs industrielles : Gaz, Omnibus, etc.

Peu de mouvements sur les actions des grandes Compagnies de chemins de fer : Nord à 1,500, Orléans à 1,338.75, Est à 800, Ouest à 865.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

EUGÈNE BERGER, ancien député.

DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.

TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire

affable et puissant m'offrait sa protection ; qu'aurais-je à craindre désormais de l'avenir ? Déjà, dans mes prières, j'unissais son nom à celui de mes vénérés parents et des saintes religieuses qui avaient formé ma jeunesse, tandis que, d'autre part, la malignité de mon entourage s'exerçait assez à mes dépens pour que je fusse occupée du riche comte de Fergenne plus qu'il ne convenait à une pauvre pensionnaire.

» Il est vrai que mes pensées n'avaient rien que de très-modeste ; peut-être, me disais-je, M. de Fergenne, dont l'influence est si étendue, pourrait-il me procurer une place de demoiselle de compagnie ou de gouvernante dans l'une de l'autre des familles auxquelles il est allié, et cette situation, qui convenait le plus à mes goûts et à mon genre de vie, était celle aussi à laquelle l'éducation que j'avais reçue et les connaissances que j'avais acquises me donnaient le plus de droit de prétendre.

(A suivre.)

L'autre jour, un des habitants de la Gannabière, causant avec un citoyen de Cambrai, lui faisait l'éloge des animaux qu'il possède dans sa maison de campagne :

— J'ai des pigeons extraordinaires, dit le Marseillais : dès qu'ils voient la cuisinière écosser des petits pois, ils se mettent tout de suite à roucouler la marche funèbre de Chopin !

habiti son siège à Angers, rue Voltaire, n° 5, au 2<sup>e</sup> étage.  
Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.

### LES MANŒUVRES.

Les troupes casernées à Tours, avo- nous déjà dit, ont quitté le chef-lieu d'In- d'Anjou-et-Loire, se dirigeant sur Saumur par Chinon, les Trois-Moutiers et Montreuil-Beilley.

Elles sont déjà arrivées dans cette der- nière localité, y séjourneront demain diman- che et se porteront lundi dans la plaine entre Montreuil et Doué pour commencer les ma- nœuvres avec les 43<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> de ligne qui se trouvent concentrés à Doué.

Les troupes bivouaqueront, en partie du soir, dans la campagne et n'entre- ront à Saumur que mardi matin.

Pour ce séjour à la belle étoile, nous leur souhaitons un meilleur temps que la nuit dernière.

Dès mercredi, les manœuvres générales reprendront dans la Vallée sur les territoires des communes de Villebernier, Allonnes, Brain, la Breille, Vernoil-le-Fourrier, d'une part, Saint-Lambert-des-Levés, Vivy, Neuillé, Blou, d'autre part. Vernantes sera le but de la journée.

La liste des candidats républicains de Maine-et-Loire, que nous avons fait connaître, a dicté à l'Anjou la déclaration sui- vante, que nous devons aussi recueillir et porter à la connaissance des électeurs :

« Devant une pareille liste, les griefs, même les plus légitimes, doivent tomber, et toute comparaison deviendrait injurieuse. Il est impossible à un catholique de voter pour des hommes tels que M. Combar, le type de l'athée oppresseur de ses concitoyens catholiques de Saumur; M. Bury, dont nous les votes ont été hostiles à la religion; M. Aubelle, le conducteur attiré des enter- rements civils de Montreuil-Bellay, etc., etc. Une liste où figurent de tels noms est un défi jeté à la religion, et nous avons peine à comprendre que l'honorable ministre de l'intérieur ait consenti à lui prêter son nom. Les républicains de Maine-et-Loire auraient voulu faire l'accord entre tous les catholiques du département, sans distinction d'opinions politiques, qu'ils n'au- raient pu mieux s'y prendre. Dans de pa- reilles conditions, suivant l'expression pitto- resque de feu M<sup>r</sup> Saint-Marc, archevêque de Rennes, témoignant, sous l'Empire, devant une commission du Sénat: « On voterait pour un manche à balai, plutôt que pour des candidats de cette catégo- rie. »

En conséquence, nous engageons tous nos amis à voter pour les candidats de la liste conservatrice, dont nous donnons les noms plus haut. Quant à l'abstention, elle serait, dans les circonstances présentes, plus qu'une faute, elle serait un acte coupable. C'est la religion qui se trouve en cause; toute autre considération doit fléchir devant cet intérêt capital. »

Décidément la candidature de M. Aubelle (nomination) est tombée en pâte. Le *Patriote* ne l'a pas maintenue. — ??

L'honorable et sémillant M. de Montluc, conseiller à la cour d'Angers et ancien préfet du Morbihan, a été blackboulé, à Rennes, par le congrès républicain. On lui a préféré Récipon, dont ne veut plus le département des Alpes-Maritimes. M. de Montluc a eu 55 suffrages et Récipon 137. Pauvre Montluc ! radical, et si peu apprécié.

Affaire d'argent, dit-on. Quand M. Réci- pon, rejeté par les opportunistes du Var, a refusé de se présenter dans l'Ille-et-Vilaine, M. Waldeck-Rousseau, qui n'a plus les fonds secrets à sa disposition, s'est écrié : « Mais voilà bien notre affaire ! Récipon, avec son immense fortune, fera les frais de notre élection ! »

Et voilà comment M. de Montluc a été blackboulé par M. Récipon. Pauvre Montluc ! (Union de l'Ouest.)

Assemblée. — La deuxième assemblée de Saint-Hilaire-Saint-Florent aura lieu demain dimanche 6 septembre.

### PAROISSE DE RUSSÉ

#### Pèlerinage de Notre-Dame de Guérison.

Le pèlerinage de Notre-Dame de Guérison aura lieu cette année le jeudi 10 septembre. Il y aura première messe à 7 heures; grand-messe solennelle à 10 heures, suivie de la procession accoutumée vers le repo- soir traditionnel. A cette station, il y aura, comme à la grand-messe, sermon par M. le curé d'Allonnes.

Retour à l'église. Bénédiction des objets de piété et vénération de l'antique statue de la Sainte-Vierge.

Le salut solennel du T.-S. Sacrement ter- minera ce pèlerinage.

### CHINON.

Le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, ve- nant de Tours, est arrivé à Chinon avant- hier, vers une heure de l'après-midi.

De 5 heures 1/2 à 6 heures 1/2 du soir, la fanfare de ce bataillon a fait entendre, sur la place de la Mairie, les plus beaux morceaux de son répertoire. Une grande partie de la population chinonaise était réu- nie sur la place; elle a fort goûté ce concert improvisé.

### MONTMORILLON.

Voici comment s'est produite l'explosion que nous avons annoncée hier :

Mercredi, à 7 heures du matin, M. Bail- leul, directeur de l'établissement, de retour de sa tournée quotidienne en ville, s'aper- çut que l'eau manquait dans la chaudière, qu'on avait négligé de bien alimenter pen- dant son absence. Il monta aussitôt sur la partie supérieure du fourneau pour lâcher la vapeur. C'est au moment où il saisissait la poignée du robinet que l'explosion s'est produite.

Il fut projeté violemment en bas. Il eut néanmoins assez de présence d'esprit pour fermer vivement tous les tubes correspon- dant au gazomètre.

Ces tubes, qui servent à distiller le gaz, vomissaient déjà de larges flammes et, sans le sang-froid dont a fait preuve le malheu- reux directeur, de nouvelles explosions, bien plus graves encore, se seraient inévitable- ment produites.

La force de la commotion a été telle qu'une grande partie de la toiture a été complète- ment enlevée.

Les dégâts sont évalués approximative- ment à 6,000 fr.

Par suite de ce fâcheux événement, les habitants vont se trouver privés d'eau et de gaz pendant un mois environ.

(Journal de la Vienne.)

Vin nouveau. — Le vin nouveau a déjà fait son apparition. Le *Journal d'Indre-et-Loire* a reçu la lettre suivante :

« Je suis propriétaire d'un hectare cin- quante ares de vignes, situés commune du Barrou, et j'ai vendangé le 26 août mon raisin précoce, dit Blanc de Malingre. Le vin a été tiré tout de suite au pressoir. Il est excellent, et le rendement dépasse celui des années moyennes. »

Le ministre de la guerre a appris avec satisfaction que, grâce à l'appui de plu- sieurs chefs de corps sagement éclairés, un certain nombre de mess de sous-officiers étaient en voie de création sur le modèle de celui qui fonctionne avec tant de succès au 33<sup>e</sup> d'artillerie, à Poitiers. On a trop insisté sur l'utilité de ces mess pour ne pas se féli- citer de ce premier résultat.

Le Duc et la Duchesse de Nemours à Saumur AU MOIS D'AOUT 1843.

La semaine prochaine, nous publierons en feuilleton le récit, extrait de l'*Echo Saumurois*, des fêtes qui eurent lieu en notre ville les 8, 9, 10 et 11 août 1843, à l'occa- sion de la présence de M<sup>r</sup> le Duc et de M<sup>me</sup> la Duchesse de Nemours.

Au moment où la famille d'Orléans occupe l'attention du pays tout entier, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt cette relation de la visite que nous fit, il y a 42 ans, le Prince destiné alors à devenir régent de France pendant la minorité du jeune Comte de Paris.

AVIS AUX CHASSEURS. — Repas chauds ins- tantanés. — La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de re- cevoir un assortiment de conserves de Civet de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poule sauté aux champignons, — Saucisses frai- ches, — Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'au- cun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

### Faits divers.

#### ASPHYXIÉE DANS UNE CAVE.

A Clermont-Ferrand, une femme d'une cinquantaine d'années, M<sup>me</sup> Goupil, née Se- bret, a été asphyxiée dans sa cave par des émanations d'acide carbonique qui se dégag- ent du sous-sol et dont la présence a été maintes fois constatée. Ce gaz mortel existe dans toutes les caves du quartier où habi- tait cette malheureuse femme. Il se produit dans ces terrains d'origine volcanique le même phénomène que celui de la grotte du Chien, près de Naples, et de la grotte Saint- Mont, à Royat.

\*\*\*

#### M. PASTEUR ET LA RAGE

Un des collaborateurs des *Débats* commu- nique à ce journal les renseignements sur l'état d'avancement des expériences pour- suivies par M. Pasteur, relativement à la rage :

« L'illustre savant, qui est en ce moment à Arbois, dans le Jura, doit organiser, aussitôt après son retour à Paris, un service au moyen duquel il sera possible d'assurer aux animaux l'immunité de la rage.

» M. Pasteur est aujourd'hui en posses- sion d'une méthode très-perfectionnée de prophylaxie de ce terrible mal, méthode aussi sûre, nous dit-on, pour les hommes que pour les animaux.

» Avant son départ pour le Jura, M. Pas- teur a été amené à traiter un petit garçon de neuf ans que sa mère lui avait amené d'Alsace, où il avait été terrassé et mordu aux deux cuisses, aux deux jambes et à la main dans de telles conditions que la rage eût été inévitable. Sa santé est restée par- faite.

» C'est la première fois, croyons-nous, que M. Pasteur a fait à un être humain l'application de sa méthode. »

..

#### LA TEMPÉRATURE A L'INTÉRIEUR DE LA TERRE.

Un puits d'étude creusé en Allemagne aux frais de l'Etat dans l'espoir d'arriver à la so- lution de quelques problèmes géologiques et scientifiques atteignait déjà 4,500 mètres au commencement de juin.

On a pu se rendre compte à l'aide d'appa- reils spéciaux qu'à la profondeur de 4,392 mètres, la température était de 49 degrés centigrades. Si elle s'élève dans les mêmes proportions, on aurait, à 3,000 mètres, celle de l'eau en ébullition, et à 75 kil. de profon-

deur, celle du platine en fusion. Cependant, de pareilles déductions sont imprudentes et le grand problème du feu central est loin d'être résolu.

### BIBLIOGRAPHIE

#### La Russie et l'Europe

La Société d'Ethnographie vient de mettre à l'étude, sous la présidence de M. Costaing, l'étude des origines ou de l'*Ethnogenie des populations de l'Empire Russe*.

En principe, il s'agit de questions pure- ment scientifiques; mais, dans un pays où le gouvernement intervient en toutes choses, une question aussi importante que celle de peuples associés par la force, mais foncière- ment hostiles les uns aux autres, ne pouvait passer inaperçue, et le fait est devenu un événement pour les journaux de Saint- Pétersbourg et de Moscou, de la Pologne et de la Gallicie autrichienne. Il s'agit, en effet, de la grande question du *Panslavisme*, qui semble ne menacer que l'Autriche et la Tur- quie, auxquelles la Russie prendrait trente millions de sujets parlant des langues slaves, mais elle intéresse toute l'Europe, à laquelle l'empire des Tzars réserverait l'asservisse- ment, d'après le testament de Pierre le Grand.

Le *Recueil de Documents* qui vient de pa- raître à la librairie Klincksieck, à Paris, renferme, à ce sujet, au milieu des considé- rations les plus scientifiques, des révélations bien curieuses sur les projets de la Russie et sur l'appui qu'elle trouve dans la Prusse, qui lui sert en ce moment d'instrument aveugle, par l'affaiblissement qu'elle tente de toute la partie de l'Europe qui n'est pas l'Allemagne. Nous ne pouvons trop recom- mander la lecture de ces documents sérieux à l'attention de nos lecteurs qui étudient constamment l'échiquier européen.

#### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adres- sant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 232. Les aventures extraor- dinaires de Polyxène Canaron (suite et fin). Po- chard contre pochard. Les femmes qui volent. Petite revue (croquis). Obsèques de l'amiral Cour- bet. Farceurs !

#### ALCOOL DE MENTHE DE RICOLÉS

45 ANS DE SUCCÈS  
33 RÉCOMPENSES — 12 MÉDAILLES D'OR  
Bien supérieur à tous les produits similaires  
ET LE SEUL VÉRITABLE  
Infaillible contre les indigestions,  
Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête, etc.,  
et dissipant le moindre malaise.  
PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES  
Eau de Toilette et Dentifrice très appréciées.  
Fabrique à LION, 9, cours d'Arbouville. — Dépôt à PARIS, 41, rue Richer.  
EXIGER LE NOM DE RICOLÉS  
Dépôt dans les principales Pharmacies, Parfumeries et Epiceries fines.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1885

## AUX GRANDS MAGASINS DU LOUVRE DE NANTES

Rue d'Orléans, 55, à Saumur

Lundi 7, Mardi 8, Mercredi 9 Septembre

# MISE EN VENTE EXCEPTIONNELLE

## FINS DE COUPES

# COUPONS

### EXPOSITION GÉNÉRALE

Linge damassé et uni, Toiles, Couvertures, Lainages

Tapis en tous genres, étoffes pour ameublements

Étude de M<sup>e</sup> FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41.

**Séparation de Biens.**

D'un jugement par défaut, rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 13 août 1885, enregistré, Il résulte que: M<sup>me</sup> Emilie Thibault, épouse de M. Emile Broisier, menuisier, avec lequel elle demeure à Saumur, admise à l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du 13 mai 1885, A obtenu à son profit sa séparation de biens contre ledit M. Emile Broisier, son mari. Pour extrait certifié conforme, par le sousigné, avoué de la dame Broisier. Saumur, le 4 septembre 1885. F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Le Jeudi 10 septembre 1885, à 1 heure après midi, Dans une maison située à Saumur, place Saint-Pierre, n° 5.

Il sera vendu: treillages, tables, chaises, trois trémières, un pont tournant, trois ensachoirs, tréteaux, portes, échelles, boîtes, harnais, meules, cartons, outils, fusils, vitrines, armoire, bois d'ouvrage et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (733) PROUX.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

**UN TERRAIN**

Propre à bâtir,

D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**16 PAONS**

Mâles et femelles

**A VENDRE**

S'adresser à M. RENARD, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur.

Étude de M<sup>e</sup> HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M<sup>e</sup> GUÉRIN.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite, LA TRÈS-JOLIE

**PROPRIÉTÉ D'ATHÉE**

Située près Longué et à proximité de la gare de cette ville, sur la ligne du chemin de fer de Saumur à La Flèche.

Cette propriété, à laquelle on accède par une allée plantée de marronniers, est bordée par la rivière du Lathan, et comprend:

Une MAISON de maître, composée au rez-de-chaussée d'une cuisine avec cave à côté, d'une salle à manger, d'un salon et de deux autres pièces, d'un vestibule dans lequel se trouve un vaste escalier desservant les étages supérieurs; au 1<sup>er</sup> étage, de deux grandes chambres, dont l'une avec cabinet de toilette et prise d'eau; dans les combles, de deux chambres à coucher, d'une salle de billard, water-closet et d'un grand réservoir à eau; vastes servitudes, serres, salle de bains, deux petits pavillons pouvant servir de chambre, écurie, remise et sellerie avec grenier au-dessus, cour, bosquet planté d'arbres de diverses essences, avec jet d'eau; jardin planté d'arbres fruitiers de toutes sortes; pré planté de beaux peupliers; le tout entourée de douves très-poissonneuses, alimentées par la rivière du Lathan et d'une contenance de soixante-treize ares dix centiares.

La plus grande facilité sera accordée pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> HILAIRE, notaire à Longué. (731)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**Deux Maisons**

Situées à Saumur, à l'angle de la rue Bodin et de la place de l'Arche-Dorée, nos 2 et 7.

Occupées par M<sup>me</sup> veuve VALET et M<sup>me</sup> CANARD. — Revenu 680 fr.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (712)

M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande un élève se destinant au notariat.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 Juin 1886,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

**A CÉDER DE SUITE**

**FONDS DE CHAPELLE**

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER. (644)

**A VENDRE**

Ou à Louer

**MAISON**

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, n° 6.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vin rouge nouveau à 70 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**A VENDRE**

**Moteur à Gaz**

Système BENIER frères.

Forcé deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

**MAISON**

Située rue du Port-Gigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**A LOUER DE SUITE**

**MAGASIN**

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

**AVIS**

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, à l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

ON DEMANDE une place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

**Glycérine Minéralisée**

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Bâges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Médecins.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>s</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 SEPTEMBRE 1885.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 %	81 55	81 60	Est	800	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517	518
3 % amortissable	83 10	83 15	Paris-Lyon-Méditerranée	1242 50	1242 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520	519	Est	372 75	372 50
3 % (nouveau)			Midi	1155	1155	— 1865, 4 %	521 50	522 50	Midi	381	381 50
4 1/2 %	107 55	107 50	Nord	1585	1585	— 1869, 3 %	466	466	Nord	392	389 50
4 1/2 % (nouveau)	109 20	109 30	Orléans	1338 75	1337 50	— 1871, 8 %	396 25	396 25	Orléans	383 50	382
Obligations du Trésor	508	508 50	Ouest	865	863 75	— 1875, 4 %	519 75	516 50	Ouest	381 50	381
Banque de France	4975	4970	Compagnie parisienne du Gaz	1492 50	1498 75	— 1876, 4 %	516 50	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	385	382 50
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2038 75	2040	Bons de liquid. Ville de Paris	528 75	528	Paris-Bourbonnais	380	377
Comptoir d'escompte		977 50	C. gén. Transatlantique	472 50	472 50	Obligations communales 1879	460	460	Canal de Suez	588 75	587
Crédit Lyonnais	545	547 50	Russe 5 0/0 1870	94 25	94 50	Obligat. foncières 1879 3 %	459	459			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1325				Obligat. foncières 1883 3 %	363 50	365 50			
Crédit mobilier	235	230									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR (départ)				MONTREUIL-BELLAY (départ)				SAUMUR (départ)				BOURGUEIL (départ)			
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.		Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)		6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 59	5 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44
9	19	matin, omnibus-mixte.		6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 53	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		3 36	8 31	12 58	4 54
1	25	soir.		6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		3 46	8 41	1 11	4 04
3	32	express.		6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	3 56	8 49	1 21	4 14
7	15	omnibus.														3 56	8 59	1 31	4 24
10	36	(s'arrête à Angers).														4 04	9 08	1 41	4 30
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.		Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
8	21	omnibus.		6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	3 50	13 30	6 15
9	37	express.		6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 53	6 28	1 38	7 08
12	48	soir, omnibus-mixte.		7 02		2 11		8 51	6 07	9 21		4 37		8 37	3 4	10 14	6 55	2 52	8 18
4	44			7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	9 27	3 54	11 1	7 50	3 58	9 28
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)		7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	9 53	4 24	11 27	8 42	3 58	10 28
10	24	express-poste.												10 38	4 56	12 1	9 24	4 38	11 1

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.